



Ville de Cerny

Essonne

✉ 8 rue Degommier 91590 CERNY ☎ 01 69 23 11 11 📠 01 69 23 11 10 🖨 mairie@cerny.fr

RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal
se réuniront le :

JEUDI 29 FEVRIER 2024
À 19 H 00
EN MAIRIE

L'ordre du jour est le suivant :

Rendu compte des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil municipal

Approbation du procès-verbal du 1^{er} février 2024

- 1- Engagement de dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2024
- 2- Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
- 3- Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations
- 4- Classes de découverte 2024 : Participation familiale
- 5- Personnel communal : Instauration de la prime du pouvoir d'achat exceptionnelle
- 6- SIÉGIF : Adhésion au titre de la compétence « mobilité électrique », définie comme compétence relative aux infrastructures de charges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE)
- 7- Avis sur le projet de schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH) 2024-2030



Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de CERNY